

Test d'admission en classe de certificat pour la théorie musicale

Examen préliminaire

Ce test s'inscrit en complément de l'examen d'instrument et vise à mesurer les notions de base nécessaires à l'apprentissage de l'harmonie et de la rythmique typiques au jazz et aux musiques improvisées.

Ces évaluations visent à définir les aptitudes dans leur globalité. Les différentes notions seront reprises depuis le départ en première année afin de s'assurer d'un langage commun.

1. Harmonie

Examen écrit

a) Théorie harmonique

- Donner pour une armure sa tonalité majeure et mineure correspondante
- Reconnaître et placer les notes sur une portée en clé de sol
- Reconnaître et construire des accords à 3 et 4 sons, dans différentes positions
- Harmoniser la gamme majeure/mineure
- Reconnaître et construire des modes donnés.

b) Dictée mélodique en C, F ou G majeur sur un rythme composé de blanches, de noires et de croches

Examen oral

a) Lecture mélodique en C, F ou G majeur sur un rythme composé de noires et de blanches

Test d'admission en classe de certificat pour la théorie musicale

2. Rythmique

Examen écrit

a) Dictées rythmiques d'une mesure en 4/4 sur des rythmes composés de blanches, de noires pointées, de noires et de croches. Apparaîtront aussi quelques formules en triolets de croches permettant de déterminer si le candidat est apte à intégrer un niveau supérieur

Examen oral

a) Lecture rythmique en 4/4 sur des rythmes composés de blanches, de noires pointées, de noires et de croches. Apparaîtront aussi quelques formules en triolets de croches et croches swinguées permettant de déterminer si le candidat est apte à intégrer un niveau supérieur